

Programme

09h00 : Accueil

09h30 : Présentation de la journée. Maria Pagoni (Proféor-CIREL), Michaël Bailleul (Proféor-CIREL), Sylvain Obajtek (Trigone-CIREL).

9h45 : Regard sociologique sur la formation en travail social, dispositifs et enjeux. Maryse Bresson (Laboratoire Printemps UVSQ/CNRS).

11h30 : Le travail d'accompagnement en VAE et le développement professionnel et personnel des candidats. Gilles Leclercq (Trigone-CIREL), Marie-Christine Vermelle (Trigone-CIREL), Noëlle Lefebvre (Service de formation continue, Université Lille 1).

Pause déjeuner

14h00 : Bilan des compétences et accompagnement des parcours professionnels aujourd'hui. Maria Pagoni et Catherine Négroni (CLERSE, associée CIREL).

14h45 : De l'art et de la manière de cheminer dans l'existence : une approche psycho-socio-anthropologique. Francis Danvers (Proféor-CIREL).

15h45 : Discussion

16h30 : Synthèse et conclusion. Michaël Bailleul, Sylvain Obajtek.



Séminaire de spécialité
du Laboratoire CIREL

Les dispositifs au rythme des chemins de vie : *Accompagnement, formation, orientation*

Coordinateurs :

Michaël Bailleul (Proféor-CIREL), Sylvain Obajtek (Trigone-CIREL), Maria Pagoni (Proféor-CIREL)

Vendredi 10 Mars 2017 de 9h30 à 17h

Salle F0.13 - Bât F (Maison de la Recherche)

Argumentaire

La notion de dispositif est largement reprise par les acteurs de la vie civile et professionnelle. Si elle est mobilisée dans le langage courant, elle questionne nombre de dimensions et plus particulièrement ses ancrages institutionnel et temporel aussi bien pour les mandataires que les bénéficiaires.

La mise au travail de cette notion au sein de la littérature scientifique s'est largement inspirée de la pensée foucauldienne du dispositif, où l'on comprend que chaque élément ne peut être compris isolément, mais est toujours à entrevoir dans les liens qu'il établit avec les autres éléments. Cependant, même si l'on peut situer le dispositif à un niveau méso, il ne peut être considéré comme un système en tant que tel, puisqu'il est lui-même inséré dans un ensemble plus vaste possédant son organisation, son environnement et son contexte propres (de Certeau, 1990 ; Agamben, 2007). Si le dispositif peut également être perçu comme une mise en mot spécifique d'une réponse apportée à un problème explicitement ou implicitement énoncé (Foucault, 1994 [1977]), il renvoie entre autres à une logique double, dans le sens où il permet de « désigner » (désignation de plusieurs éléments) et de « traiter » (opérationnalisation de l'action). Des auteurs tels que Peeters et Charlier (1999) infirment cependant toute réduction de ce terme aux strictes idées de contrôle et d'assujettissement. Le dispositif est bien plus, il est un espace potentiel pour l'acteur, marqué par la stratégie, l'innovation et la créativité. Ces auteurs le considèrent ainsi comme un concept de « l'entre deux », caractérisé par sa nature « hybride » et de « figure intermédiaire » (1999, p. 15). Si le sens d'un dispositif (ou d'une décision politique), en distinguant sens latent versus sens explicite, n'est pas toujours celui affiché par le décideur (Muller, 2006), le dispositif peut être perçu comme « un cadre d'actualisation de l'épreuve identitaire » pour l'acteur (Klein et Brackelaire, 1999, p. 73), sorte de « travail constant de nouage entre différents mouvements identitaires essentiels » (Ibid.). À l'instar de Boudjaoui et Leclercq (2014, p. 24), nous retenons ici qu'« un dispositif de formation potentialise des fonctions éducatives, mais s'actualise à travers des usages ».

Au prisme de ces travaux, ce séminaire constitue l'occasion de questionner l'épaisseur de la notion de dispositif dans le cadre

de l'éducation et de la formation, en interrogeant plus particulièrement l'accompagnement de la formation professionnelle tout au long de la vie. Les lois adoptées les dernières années sur la formation continue et, plus particulièrement la loi sur la sécurisation des parcours professionnels du 14 juin 2013 et la loi sur la formation professionnelle du 4 mars

2014 modifient radicalement les conditions d'accompagnement des parcours professionnels. Il s'agit donc d'interroger comment ce paysage politique concernant l'orientation et la formation influence les dispositifs d'accompagnement qui se mettent en place dans les différents lieux de formation (université, enseignement supérieur, centres de formation continue) et d'accompagnement des parcours professionnels (lieux associatifs, missions locales, centres de bilan de compétences ...) depuis la sortie de l'enseignement secondaire et jusqu'à la retraite.

Plus particulièrement trois types de questionnement vont structurer les interventions du séminaire:

- Comment les acteurs, aussi bien les professionnels du conseil et de l'accompagnement que les bénéficiaires s'approprient-ils ces dispositifs ? Quelles sont les tensions et les stratégies observées, quels sont les « mouvements identitaires » adoptés ?
- Comment les notions de rythme et de rythmicité entre mandataire et bénéficiaires au prisme du cadre institutionnel et juridique notamment interviennent elles dans les usages des dispositifs ? Sont aussi abordées ici les questions de temps et de la temporalité vécue articulée à travers les notions de temps social, temps normatif et temps institutionnel, au sein même du dispositif mais aussi à travers les conséquences directes et/ou indirectes que cette inscription engendre.
- Comment le croisement des approches disciplinaires (psychologie du travail, anthropologie de l'orientation, sociologie du travail, de l'insertion professionnelle et des publics en difficulté) et le croisement des champs de recherche (champ de la santé, champ de l'insertion professionnelle, champ de la formation) peuvent-ils contribuer à l'étude des dispositifs en formation et orientation ?